



Déclaration liminaire intersyndicale CT Pyrénées 6 Juin 2019

Madame la Présidente,

Le 5 avril dernier, vous et le chef d'organisme étiez présents à une rencontre avec le Directeur des Opérations, rencontre qui faisait suite à une décision unilatérale de baisse des effectifs opérationnels contrôleurs en GS32h. Mandatées par une AG des personnels et partageant des revendications communes, les Organisations Syndicales ont porté un message constructif à l'administration, montrant leur disponibilité à mener des projets structurants à condition que l'avenir de Pyrénées soit garanti et pérennisé. A l'issue le Directeur des Opérations s'est engagé à écrire un courrier sous deux semaines qui formaliserait les échanges et permettrait d'avancer dans un processus de négociation.

Jusque-là, même si nous ne partagions absolument pas l'argumentaire qui justifiait l'objectif de gestion à 42, se basant sur une interprétation biaisée du CTP de 2009 créant l'organisme Pyrénées et sur l'arrêté du 21 décembre 2017 décrivant l'expérimentation Pyrénées, nous étions encore dans le cadre d'un dialogue social respectueux.

Depuis, vous avez rompu les conditions de ce dialogue. Silence assourdissant depuis deux mois à propos de ce courrier, réunion de l'encadrement du SNA/SO avec DO1 et DO/EC annonçant une possible baisse à BO 36 sans aucun argumentaire sérieux, chantage honteux à la reprise de la FIR alors que les discussions techniques ont à peine commencé, tout a été fait pour attiser la colère des personnels. Un contrat léonin, c'est-à-dire un contrat où les charges sont supportées par une seule partie alors que l'autre en tire tous les avantages, n'obtiendra jamais l'assentiment même sous la menace.

Aujourd'hui, le premier Comité Technique qui fait suite aux élections du 6 décembre 2018, Comité Technique qui est l'instance la plus officielle du dialogue social, a été vidé de son sens. 80% des notes sur lesquelles nous devrions échanger sont des copier-coller des précédents CT, aucun vote n'est prévu à l'exception du règlement intérieur. Nouvelle provocation de votre part, vous nous avez sollicité pour échanger sur ce fameux courrier postérieurement à ce CT.

Malgré nos demandes des derniers jours, vous avez refusé de nous le communiquer. Comment échanger lorsque nous découvrons un document sur table ? Savez-vous que nos organisations syndicales sont des organisations démocratiques ? Que nous sommes mandatés par nos syndiqués et par les personnels qui nous ont accordé leurs suffrages ? Pensez-vous que nous pouvons dialoguer sur un document d'importance sans en avoir discuté avec les personnels ?

Des bruits de couloir, puisque nous en sommes réduits à cela, vous pourriez nous présenter comme des avancées la pérennisation du poste IESSA Tarbes et le CDQI pris sur l'effectif opérationnel. Dans le premier cas, il est dommage que l'exploitant de la plate-forme de Tarbes-Lourdes ait dû peser de tout son poids pour aboutir à cette décision de bon sens. Dans le deuxième cas, nous vous rappelons que cette modeste concession avait été acceptée par la DO dès le GS32h de février. Vous pourriez également nous annoncer l'harmonisation des dates de qualification P2/P3, et la possible prise en compte de la spécificité Pyrénées dans la grille EVS. Avancées bien maigres, bien floues et dont on attend des déclinaisons rapides et concrètes. Rien sur le comptage des mouvements, un calendrier non défini pour la norme 5NM, nous cherchons vainement des voyants « au vert ».

Au regard de tous ces éléments, ce CT n'a pas lieu d'être et nous ne siégerons pas aujourd'hui. Nous restons disponibles pour la reprise d'un dialogue social serein et respectueux.